Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 035-213500036-20260831-2026_82-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
COMMUNE D'ANDOUILLE NEUVILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 31 août 2026

L'an deux mille vingt-six, le 31 août à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Mme Aurore Gely-Pernot, Maire.
Etaient présents : Aurore Gely-Pernot, Irène Cloteau, Pierre Lehérissé, Cécile Perrot, Catherine Gautier, Laurent Juin, Aurélie Poiteaux-Bethembos, Carole Truet, Christophe Juin, Paul Perrin Sarzier, Graziella Maucorps, Mathieu Vergnaux, Julien Lemarié, Maxime Gautier.
Absents Excusés : Isabelle Lévêque pouvoir à Carole Truet.
Absents :

Nombre de Conseillers	En exercice 15	Présents 14	Votants 15 (dont 1 pouvoir)
Date de convocation	24 août 2026		
Date d'Affichage	24 août 2026		
Secrétaire de Séance	Laurent Juin		

Délibération n° 2026-82
Nature de l'Acte 8.8 Environnement

GESTION DE LA PLATEFORME DE SUIVI ET DE SURVEILLANCE DES CONSOMMATIONS DE CHAUFFAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX : INTERVENTION DE MR JEAN-CLAUDE PANNETIER

Madame le Maire informe le Conseil municipal que, afin d'assurer la continuité dans le suivi et la gestion des consommations de chauffage des bâtiments communaux, elle a sollicité Monsieur Pannetier, ancien élu en charge de la gestion de la plateforme dédiée.

Monsieur Pannetier est ainsi invité à présenter aux membres du Conseil municipal le fonctionnement de cette plateforme, les modalités de gestion de l'outil ainsi que les procédures de suivi et d'analyse des consommations.

Cette présentation a pour objectif de permettre aux élus du nouveau mandat de disposer des informations nécessaires à la bonne utilisation de la plateforme et d'assurer la continuité du suivi des consommations énergétiques des bâtiments communaux.

À l'issue de cette présentation, le Conseil municipal désigne Monsieur Christophe JUIN en qualité d'élu référent pour le suivi et la gestion de la plateforme.

Le Conseil municipal remercie Monsieur Pannetier pour son intervention et pour les informations communiquées à l'assemblée.

Fait à Andouillé Neuville, le 10 septembre 2026
Pour extrait conforme au registre,
Mme le Maire, Aurore GELY-PERNOT.